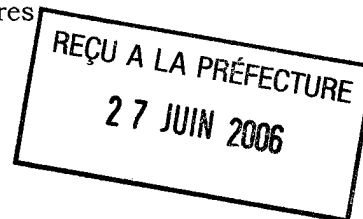


**Service instructeur**  
Aménagement et Développement des Territoires

11<sup>ème</sup> Commission - N° 2006/III<sup>ème</sup> M/10

**Service consulté**  
Finances



### **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT** **Décision Modificative n° 1 2006**

#### **I. RESUME**

Dans le cadre des politiques F01 « Aménagement du territoire » et F03 « Vie locale », le budget consacré à l'Aménagement et au Développement des Territoires en 2006 s'élève à 2 780 316,67€ (1 990 816,67 € au titre du fonctionnement et 789 500 € d'investissement).

Je vous propose d'envisager dans le rapport de la DM1 2006 l'inscription de crédits de paiement complémentaires d'un montant de **92 500 €** relatifs à des politiques détaillées dans les paragraphes suivants :

#### **II. PROGRAMME F015 - "PROSPECTIVE, AMENAGEMENT"**

	AP	CP		Total CP DM1 2006
		I	F	
Programme F015		50 000 €	- 10 500 €	39 500 €

#### **- Urbanisme**

Dans le cadre de l'attribution des subventions au titre de l'élaboration, de la modification et de la révision des documents d'urbanisme, il est proposé d'inscrire des crédits de paiement complémentaires à hauteur de 50 000 €, en section d'investissement.

- **Etudes diverses**

Dans le cadre des études d'aménagement et divers, il est proposé de réduire les crédits de paiement de 50 000 €, en section de fonctionnement, étant donné qu'aucune étude n'est actuellement envisagée.

- **Prestations de service**

Il est proposé de réduire les crédits de paiement de 19 000 €, en section de fonctionnement, ceux-ci ne se justifiant pas actuellement.

- **Achats de données**

Il conviendrait de rajouter 55 000 € de crédits de paiement, en section de fonctionnement, afin de tenir compte des frais d'avocats pour les missions d'assistance, de conseil et d'assistance dans le choix du mode de gestion adéquat pour le site de Wesserling.

- **Annonces et insertions**

Il conviendrait de rajouter 3 500 € en crédits de paiement, en section de fonctionnement, au titre des frais liés aux publications relatives au lancement de marchés publics (cf. missions d'avocats).

- **SIG transfrontalier**

Les lignes concernant le projet INTERREG III SIG transfrontalier sont transférées au Service de l'Action Internationale et Transfrontalière (service 114).

**III. PROGRAMME F017 – "INTERREG IIB SOS GERPLAN"**

	AP	CP		Total CP DM1 2006
		I	F	
Programme F017		81 000 €		81 000 €

Dans le cadre du projet européen INTERREG IIIB SOS GERPLAN, il est proposé d'inscrire des crédits de paiement complémentaires en investissement à hauteur de 81 000 € nécessaires pour le paiement du solde de l'ensemble des subventions européennes aux communautés de communes.

REÇU A LA PRÉFECTURE  
27 JUIN 2006

**IV. PROGRAMME F031 - "RESEAU DES ACTEURS DE L'INTERCOMMUNALITE"**

	AP	CP		Total CP DM1 2006
		I	F	
Programme F031			- 28 000 €	- 28 000 €

Les frais de colloques et de séminaires, budgétés au BP 2006 à 45 000 € sont à réduire de 35 000 € compte tenu des frais restant à engendrer.

En revanche, la rémunération des intervenants et divers, initialement prévus au BP 2006 à 45 000 € sont à augmenter de 15 000 €, afin de tenir compte des expertises touristes à faire rapidement, ainsi que des frais engendrés par l'intervention de formateurs spécifiques par rapport aux thématiques retenues (fiscalité, pôle d'excellence rurale...).

Les frais liés aux publications du réseau prévus au BP 2006 à 10 000 € vont être diminués de 8 000 €, compte tenu du fait que le journal Intercom va être diffusé par voie de courriel aux acteurs de l'intercommunalité. De plus, aucune publication particulière, propre à une manifestation, n'est actuellement envisagée.

-----

Je vous propose d'inscrire au titre de la DM1 2006 les crédits suivants :

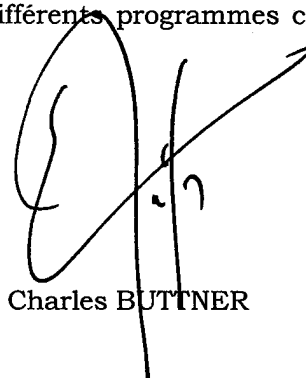
- 131 000 € en crédits de paiement au titre de l'investissement.

et de réduire au titre de la DM1 2006 le montant suivant

- - 38 500 € pour les dépenses de fonctionnement.

Ces inscriptions budgétaires sont ventilées dans les différents programmes conformément au tableau financier joint en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Annexe financière au rapport n° 2006/

	AP	CP		Total CP DM1 2006
		I	F	
Programme F015		50 000 €	- 10 500 €	39 500 €
Programme F017		81 000 €		81 000 €
Programme F031			- 28 000 €	- 28 000 €
Total		131 000 €	- 38 500 €	92 500 €